



HAL
open science

Les usages politiques de l'Europe par les eurodéputés de la gauche eurocritique. L'exemple des élus Français de la Gauche unitaire européenne entre 1979 et 2004

Willy Beauvallet, Sébastien Michon

► To cite this version:

Willy Beauvallet, Sébastien Michon. Les usages politiques de l'Europe par les eurodéputés de la gauche eurocritique. L'exemple des élus Français de la Gauche unitaire européenne entre 1979 et 2004. Gainar (Maria), Libéra (Martial). *Contre l'Europe? Anti-européisme, euroscepticisme et alter-européisme dans la construction européenne, de 1945 à nos jours, volume 2: Acteurs institutionnels, milieux politiques et société civile*, Franz Steiner Verlag, pp.127-139, 2013. halshs-00856343

HAL Id: halshs-00856343

<https://shs.hal.science/halshs-00856343v1>

Submitted on 31 Aug 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES USAGES POLITIQUES DE L'EUROPE PAR LES EURODÉPUTÉS DE LA GAUCHE EUROCRITIQUE. L'EXEMPLE DES ÉLUS FRANÇAIS DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE ENTRE 1979 ET 2004

WILLY BEAUVALLET, SÉBASTIEN MICHON (SAGE (CNRS, UMR 7363))

Introduction

Le débat entre « pro-intégrationnistes », d'une part, et « eurosceptiques », « antieuropéens » ou « alter-européens », d'autre part, structure de nombreuses analyses de l'espace politique européen, particulièrement celles relatives à des moments de politisation de l'objet européen tels que les débats relatifs à l'adoption du traité de Maastricht (traité sur l'Union européenne) ou au second traité de Rome (Traité constitutionnel européen)¹. Le Parlement européen (PE) ne fait pas exception. En son sein, le clivage entre « eurosceptiques » et « pro-intégrationnistes » est présenté comme structurant². Contrairement aux prédictions fonctionnalistes, un ensemble d'études, anglo-saxonnes surtout³ assurent que l'appartenance à l'Assemblée européenne n'entraînerait pas de conversion à l'Europe et à la cause de son approfondissement. Ces analyses ne disent cependant que peu de choses sur les rapports pratiques aux institutions européennes des « euro-critiques ». De ce point de vue, l'étude de Julien Navarro est l'une des plus documentées. Elle repose sur une typologie des rôles au PE à partir des pratiques et des représentations des élus⁴. L'un des cinq rôles circonscrits est celui du contestataire ; il correspond aux eurodéputés dits « eurosceptiques » ou « eurocritiques » de droite comme de gauche. D'après Navarro, leur attitude « vise à dénoncer le consensus, l'ordre établi »⁵. Il poursuit : « Les contestataires n'exercent aucun pouvoir positif, leur pouvoir n'est que négatif. [...] Ils ne cherchent pas à accéder à des positions de responsabilité dans les commissions ou à rédiger des rapports législatifs. [...] Pour les contestataires, le Parlement européen n'est pas en lui-même important ; il n'est qu'une opportunité parmi d'autres d'exprimer un point de vue »⁶. Selon lui, les contestataires ne cherchent donc pas à acquérir de compétences spécifiques à l'espace européen. Ne recherchant ni la proximité avec les citoyens, ni « à modifier les projets de directive ou de règlements, à influencer le processus décisionnel »⁷, ils ne feraient en ce sens l'objet d'aucune socialisation parlementaire.

Néanmoins, vouloir objectiver de cette façon les comportements susceptibles de témoigner d'une forme de soutien politique à l'Europe a pour conséquence de réduire la socialisation parlementaire à l'adoption de pratiques et de discours préalablement définis comme pro-intégrationnistes. Le prisme normatif tend à lisser les comportements et à occulter certains aspects des pratiques des eurodéputés. Nous considérons à l'inverse que la socialisation européenne, l'investissement et les pratiques parlementaires ne sauraient être appréhendés selon le seul clivage entre « pro-européens investis » et « anti-européens dilettantes ». Ce type de label ne permet pas de comprendre la multiplicité des

¹ MANGENOT, M., « Le référendum de Maastricht et la théorie des deux France : note sur la construction sociale des commentaires médiatiques sur l'Europe », *Regards sociologiques*, n° 27-28, 2004, p. 131-137 ; SAUGER, N., BROUARD, S., GROSSMAN, E., *Les Français contre l'Europe. Les sens du référendum du 29 mai 2005*, Paris, 2007.

² HIX, S., LORD, C., *Political parties in the European Union*, Oxford, 1997.

³ Pour un bilan des travaux sur ce point : ROGER, A., « Clivages et partis politiques », in BELOT C., MAGNETTE, P., SAURUGGER, S. (dir.), *Science politique de l'Union européenne*, Paris, 2008, p. 197-221.

⁴ NAVARRO, J., « Les rôles au Parlement européen Une typologie des pratiques de représentation », *Revue française de science politique*, 2009, vol. 59, n° 3, p. 479-506.

⁵ NAVARRO, J., *op. cit.*, p. 498.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 499.

positionnements que les uns et les autres adoptent au quotidien, en fonction des problématiques posées et des configurations de jeux dans lesquelles les acteurs sont pris. Ils ne permettent pas non plus d'interroger, au-delà des registres rhétoriques ou idéologiques mobilisés par les élus, les effets de leur insertion dans un univers institutionnel dont les contours se sont précisés au cours des trente dernières années.

L'objectif de cet article est d'observer, auprès d'eurodéputés présentés comme eurocritiques, les effets d'une socialisation européenne et de vérifier que l'investissement au sein du PE ne dépend pas nécessairement de l'adhésion à une vision pro-européenne. La socialisation à l'Europe est ici considérée comme acquisition de savoir-faire spécifiques et d'un sens pratique adapté au jeu politique européen : entre autres, la capacité à se repérer dans l'espace politique européen, la capacité à décrypter les enjeux et les règles du jeu, la maîtrise des jeux de négociations, entre nationalités, entre groupes, au sein des groupes, ou encore l'ouverture aux groupes d'intérêt pour mener la délibération au niveau européen. En ce sens, associés à l'institutionnalisation croissante du PE mais aussi à l'intérêt des acteurs à s'insérer dans le jeu institutionnel, les processus de socialisation reposent moins sur une forme d'uniformisation des points de vue idéologiques ou politiques sur la construction européenne (que désignerait le terme générique de *pro-integrationist*) que sur l'insertion progressive des acteurs dans un espace différencié (mais toujours clivé) de représentations et de pratiques normées, dont ils sont amenés à faire l'apprentissage, auxquelles ils sont conduits à se soumettre et dont ils intériorisent progressivement les éléments fondateurs⁸.

Attentif à l'impossibilité de considérer de manière homogène les différents courants d'opposition à l'Europe⁹, notre propos se focalise sur les eurodéputés français de la gauche eurocritique, inscrits au groupe de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL) entre 1979 et 2004 – qui ont été élus sur les listes du Parti communiste français (PCF), de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ou de Lutte ouvrière (LO)¹⁰. Il mobilise un ensemble d'entretiens menés avec des eurodéputés et leurs collaborateurs, ainsi que plusieurs résultats issus d'une base de données que nous avons constituée sur les caractéristiques sociales, politiques et institutionnelles des eurodéputés élus en France entre 1979 et 2004¹¹. Les données rassemblées montrent que les députés de la gauche critique se différencient plus des autres parlementaires par leurs postures critiques à l'égard des législations européennes et leur revendication d'une Europe sociale que par leurs

⁸ Une telle perspective ne conduit donc pas à réaffirmer les postulats néo-fonctionnalistes, selon lesquels l'existence du Parlement européen aurait pour effet de conduire, par effets de socialisation de ses membres, au renforcement d'un soutien à la construction européenne au sein des classes politiques nationales et à la diffusion d'un prisme « *pro-integrationist* ». HAAS, E., *The Uniting of Europe. Political, Social and Economic Forces: 1950-1957*, Stanford, 1968 ; COTTA, M., « Direct Election and the European Parliament : A Supranational Political Elite in the Making? », in REIF, K. (ed.), *European Elections 1979 et 1984 : Conclusions and Perspectives from Empirical Research*, Berlin, 1984, p. 122-126.

⁹ Sur le plan idéologique, les catégorisations utilisées entre autres par Paul Taggart, qui distinguent euroscepticisme « soft » et euroscepticisme « dur », s'avèrent inadaptées pour restituer la multiplicité des points de vue défendus par les mouvements qui développent un point de vue critique sur la construction européenne et que tout oppose par ailleurs. Sur cet aspect voir HEINE, S., *Une gauche contre l'Europe ?*, Bruxelles, 2009, p. 9-25.

¹⁰ Olivier Rozenberg, par exemple, distingue pour la France quatre courants très différents dans leur logique et positionnement politique : l'europhobie du Front national, le souverainisme, le localisme ruraliste et l'antilibéralisme altermondialiste, cf. ROZENBERG, O., « La faute à Rousseau », in LACROIX, J., COMAN, R. (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles, 2007, p. 129-153. Comme le souligne Sophie Heine, le qualificatif « antilibéral » pour désigner les mouvements situés « à la gauche de la gauche » s'avère cependant réducteur puisque la critique du libéralisme économique – différente selon les mouvements – peut s'accompagner d'un libéralisme politique affirmé, HEINE, S., *Une gauche contre l'Europe ?*, op. cit., p. 11.

¹¹ A défaut de pouvoir développer le détail de nos enquêtes, on se permet de renvoyer à : BEAUVALLET W., *Profession : eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique et électorale (1979-2004)*, Thèse pour le doctorat en science politique, Université Robert Schuman, Strasbourg, 2007 ; MICHON S., « Assistant parlementaire au Parlement européen : un tremplin pour une carrière européenne », *Sociologie du travail*, vol. 50, n° 2, 2008, p. 169-183.

caractéristiques sociopolitiques (1), leur niveau d'investissement au PE (2) et leur position d'intermédiaire entre les espaces politiques nationaux et européens (3).

1. Le Parlement européen : une promotion politique au service du collectif

Les eurodéputés français de la GUE-NGL sont particulièrement caractéristiques des évolutions du recrutement au cours des années 1990 et 2000. La position assez périphérique de l'Assemblée européenne dans les espaces politiques nationaux a pour corollaire une faible attractivité des élites politiques nationales, qui a elle-même favorisé une ouverture du recrutement et l'investissement d'acteurs moins dotés en propriétés les plus légitimes. La diminution historique du nombre d'anciens ministres et/ou parlementaires nationaux, la part croissante des élus « euro-régionaux »¹² et la meilleure représentativité des femmes, constituent autant d'éléments qui font du PE un espace de professionnalisation politique. Celui-ci est en grande partie saisi par des acteurs aux profils sociopolitiques moins favorables dans les concurrences caractéristiques des espaces politiques nationaux, mais aussi plus fortement disposés à s'investir dans l'institution, ne serait-ce que pour tenter de renforcer leurs ressources politiques¹³.

Plus encore que les autres eurodéputés, les élus français de la GUE-NGL entre 1979 et 2004 ne sont pas vraiment des élites sociales et politiques nationales (tableau 1). Du point de vue de leurs caractéristiques politiques, ils ont moins souvent été ministre, député, sénateur, maire, conseiller régional, général et municipal que l'ensemble des eurodéputés français sur la même période. Un peu moins de trois sur dix ont exercé un mandat national (contre quatre sur dix environ pour l'ensemble des eurodéputés français), un peu plus d'un sur deux a exercé un mandat local (contre un peu moins de sept sur dix). Aucun n'a été ministre ou sénateur. Un quart d'entre eux présente une expérience à l'Assemblée nationale ou dans un Conseil régional ou municipal. Leur carrière politique s'est surtout construite à partir d'investissements au sein d'une organisation partisane, syndicale ou associative. Leur capital politique structuré autour de ressources collectives les rend généralement très dépendants de leur parti. Leur fidélité à la ligne majoritaire de l'organisation peut être récompensée si les scores électoraux de leur parti se maintiennent. René Piquet (PCF) a ainsi été élu au PE de 1979 à 1996, Mireille Elmalan (PCF) de 1989 à 2004, Francis Wurtz (PCF) de 1979 à 2009.

De manière relativement conforme aux règles du recrutement politique¹⁴, ils sont plus fréquemment issus des catégories intermédiaires et populaires de l'espace social : 31 % se situent dans la catégorie employé-ouvrier contre 5 % sur l'ensemble des eurodéputés élus en France entre 1979 et 2004. Une partie non négligeable est issue des fractions intellectuelles de l'espace social : près d'un sur quatre est à l'origine enseignant du Secondaire ou du Supérieur. Enfin, si la féminisation du personnel politique européen est avant tout le fait des partis de gauche¹⁵, elle est particulièrement effective pour les élus français de la GUE : 37 % de femmes contre 25 % pour l'ensemble des parlementaires français entre 1979 et 2004.

¹² KAUPPI, N., « European Union and French Political Careers », *Scandinavian Political Studies*, vol. 19, n° 1, 1999, p. 1-24.

¹³ BEAUVALLET, W., MICHON, S., « L'institutionnalisation inachevée du Parlement européen. Hétérogénéité nationale, spécialisation du recrutement et autonomisation », *Politix*, n° 89, 2010, p. 147-172.

¹⁴ GAXIE, D., « Les logiques du recrutement politique », *Revue Française de Science Politique*, vol. 30, n° 1, 1980, p. 5-45.

¹⁵ VALLANCE, E., DAVIES, E., *Women of Europe : Women MEPs and Equality Policy*, Cambridge, 1986 ; NORRIS, P., FRANKLIN, M., « Social representation », *European Journal of Political Research*, vol. 32, n° 2, 1997, p. 185-210 ; HIX, S., LORD, C., *Political parties in the European Union*, op. cit. ; BRYDER, T., « Party groups in the European Parliament and the Changing Recruitment Patterns of MEPs », in BELL, D., LORD, C. (ed.), *Transnational parties in the European Union*, Aldershot, 1998, p. 189-203 ; NORRIS, P., « Recruitment into the European Parliament », in KATZ, S., WESSELS, B. (ed.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration*, New York, 1999, p. 86-102 ; MATHER, J., « The European Parliament. A Model of Representative Democracy? », *West European Politics*, vol. 24, n° 1, 2001, p. 181-201 ; FREEDMAN, J., « Women in the European Parliament », *Parliamentary Affairs*, vol. 55, n° 1, 2002, p. 179-188.

Tableau 1 : Caractéristiques sociales et politiques des eurodéputés élus en France entre 1979 et 2004 (source : données des auteurs)

	Eurodéputés élus en France appartenant au groupe de la GUE 1979-2004		Eurodéputés élus en France 1979-2004	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Sexe				
homme	22	62,9	279	74,8
femme	13	37,1	94	25,2
Total	35	100,0	373	100,0
Niveau				
<ou= bac	14	40,0	59	15,8
bac à bac+5	9	25,7	105	28,2
bac+5	0	0,0	111	31,4
bac>5	5	14,3	78	20,9
non-enseigné	2	5,7	20	5,4
Total	35	100,0	373	100,0
ENA				
ENA	0	0,0	31	8,3
pas ENA	35	100,0	339	90,9
non-enseigné	0	0,0	3	0,8
Total	35	100,0	373	100,0
Profession				
agriculteur	2	5,7	19	5,1
artisan/commerçant	0	0,0	5	1,3
PDG, directeur d'entreprise	1	2,9	29	7,8
profession libérale	0	0,0	43	11,5
cadre supérieur du privé	3	8,6	38	10,2
professions de l'information	3	8,6	24	6,4
cadre supérieur du public	1	2,9	71	20,5
universitaire	5	14,3	41	11,0
enseignant du secondaire	3	8,6	28	7,5
cadre intermédiaire du public	3	8,6	15	4,3
cadre intermédiaire du privé	0	0,0	8	2,1
employé/ouvrier	11	31,4	19	5,1
artiste-sportif	0	0,0	2	0,5
sans profession	1	2,9	4	1,1
non-enseigné	1	2,9	27	7,2
Total	35	100,0	373	100,0
Mandats				
ministre	0	0,0	69	18,5
député	9	25,7	131	35,1
sénateur	0	0,0	20	5,4
conseiller régional	10	28,6	146	39,1
conseiller général	6	17,1	113	30,3
maire	3	8,6	103	27,6
conseiller municipal	11	31,4	135	36,2
au moins un mandat national	10	28,6	143	38,3
au moins un mandat local	19	54,3	254	68,1

La féminisation de l'Assemblée européenne¹⁶, au même titre que la part non négligeable prise par des députés « euro-régionaux » ou sans expérience politique préalable, conforte la thèse selon laquelle le PE se présente comme un espace de professionnalisation politique. Il constitue un espace d'investissement politique privilégié pour des élus en ascension politique, aux profils plutôt « intellectuels », plus jeunes et féminisés que les élites politiques issues des champs politiques centraux, proportionnellement de moins en moins présentes législature après législature.

À l'instar de nombreux parlementaires, le mandat européen se présente pour les élus français de la GUE-NGL entre 1979 et 2004 comme une consécration politique et sociale, un accès à la profession politique et aux rétributions financières, symboliques et politiques qui l'accompagnent. L'indemnité parlementaire mensuelle (de près de 7 000 € bruts en 2009) ainsi qu'une enveloppe mensuelle conséquente (9765 € par mois en 2000, 12 200 en 2003, 15 222 en 2007, plus de 17 500 en 2009) permettent de s'entourer de collaborateurs qualifiés et de mettre en œuvre un certain nombre d'actions politiques : une tribune pour se faire entendre ; une arène permettant de développer des relations avec des organisations du mouvement social et ainsi de renforcer une forme de crédit politique auprès de ces acteurs.

Une des spécificités de ces parlementaires est cependant de situer leur action au service de la « cause ouvrière » ou des « milieux populaires », pour reprendre leurs propos. Armonia Bordes (LO) expliquait ainsi : « moi, je suis une travailleuse, j'ai travaillé toute ma vie (...). J'ai travaillé plus de 32 ans, j'ai milité politiquement, syndicalement (...). J'ai été délégué du personnel, j'ai été conseillère aux prud'hommes (...). Tous les élus de Lutte ouvrière sont des militants. Ce ne sont pas des notables »¹⁷. Au cours des entretiens, ils insistent effectivement sur leurs engagements passés, leur participation aux luttes qui ont fondé l'unité et l'identité du collectif et leur volonté de poursuivre, comme parlementaire européen, leurs engagements « aux côtés des camarades », neutralisant ainsi, symboliquement, la séparation entre l' élu et le militant propre à une situation de délégation politique¹⁸. Les registres discursifs employés témoignent pleinement de cette proximité revendiquée, comme pour A. Bordes : « Nous sommes des militants, et une de nos tâches, c'est d'être en plus élus au Parlement européen. Mais avant tout, nous sommes des militants de la classe ouvrière. Nous militons comme tous les élus de LO. Nous allons aux manifestations, nous discutons avec les travailleurs »¹⁹. Le refus de la séparation s'incarne encore dans la participation aux activités militantes « de base » auxquelles les élus prétendent souvent s'adonner (activités militantes de terrain, distribution de journaux, participation à des grèves ou manifestations, etc.), les rencontres régulières avec les militants ou la dénegation des privilèges matériels ou symboliques associés à une élection dans une institution parlementaire.

2. Pas d'anomie parlementaire

Considérer le mandat européen comme un moyen d'acquérir des ressources politiques – notamment collectives – permet d'éclairer l'approche du mandat des élus français de la GUE. Leur positionnement relativement excentré au PE tout autant que les postures critiques entretenues à l'égard de la construction européenne et de l'ordre social plus généralement les orientent vers des discours à l'égard des jeux parlementaires et des pratiques plus contestataires et plus hétérodoxes. Les députés de la gauche critique – avec des variations entre eux – font néanmoins preuve d'un certain respect de l'ordre

¹⁶ BEAUVALLET, W., MICHON, S., « Les femmes au Parlement européen : effets du mode de scrutin, des stratégies et des ressources politiques. L'exemple de la délégation française », *Revue suisse de science politique*, vol. 14, n° 4, 2008, p. 663-690.

¹⁷ Entretien Strasbourg, 2002.

¹⁸ BOURDIEU, P., « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 52-53, 1984, p. 55-89.

¹⁹ Entretien Strasbourg, 2002.

parlementaire, voire même d'une forme de bonne volonté à l'égard du travail parlementaire, d'un indubitable sérieux, d'une application et d'une présence aux réunions.

Leurs pratiques d'assemblée sont donc assez similaires à celles des autres eurodéputés. Certes, moins au centre du jeu parlementaire que les élus du Parti socialiste européen (PSE), du Parti populaire européen (PPE), des Libéraux ou encore des Verts, ils obtiennent moins fréquemment les rapports les plus légitimes. Cependant, pris d'une manière générale, ils ne négligent pas les formes classiques du travail parlementaire que sont les déclarations écrites, les questions posées, les propositions de résolution, les interventions en plénière, l'organisation d'auditions de groupes d'intérêt et de rencontres entre organisations pour favoriser la construction de fronts communs. Si l'on ne dispose pas de données auprès des élus français de la GUE-NGL entre 1979 et 2004, la distribution des pratiques des 732 eurodéputés entre 2004 et 2007 (tableau 2) permet de souligner l'activité des membres de la GUE-NGL quelle que soit la nationalité. Pour chacune des cinq pratiques recensées, ils se situent au-dessus de la moyenne des élus de l'Assemblée.

Tableau 2 : Distribution des pratiques d'assemblée des eurodéputés entre juin 2004 et juin 2007 selon le groupe politique (en gras les valeurs au-dessus de la moyenne de l'ensemble) (source : données des auteurs)

Groupe politique	Questions	Propositions résolution	Rapports	Interventions plénière	Déclarations écrites
GUE-NGL	73,4	26,2	2,2	81,1	1,1
Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)	24,8	11,5	2,3	36,5	0,9
Parti populaire européen (PPE-DE)	22,3	6,2	2,1	39,7	0,6
Parti socialiste européen (PSE)	25,7	6,9	1,6	39,5	0,8
Verts-ALE	50,9	33,6	1,2	52,2	1,9
Indépendance et Démocratie (ID)	54,2	3,8	0,9	99,9	1,1
Union pour une Europe des nations (UEN)	43,5	33,4	0,9	26,6	1,7
Non-inscrits	67,1	0,9	0,1	52,4	2,3
Ensemble (n=673)	31,1	10,5	1,8	43,8	0,9

De fait, entre 1979 et 2004, plusieurs élus de notre corpus se sont particulièrement investis. 14 sur 35 ont ainsi occupé une position de direction au sein de l'Assemblée, telle que président ou vice-président de commission ou de groupe politique. Ce sont les exemples d'Aline Pailler, apparentée PCF, membre du PE entre 1994 et 1999, vice-présidente de la GUE-NGL pendant 2 ans dans les années 1990, de Philippe Herzog, PCF puis apparenté, membre du PE entre 1989 et 2004, président de la Commission des relations économiques extérieures entre 1998 et 1999, vice-président de la Commission économique et monétaire entre 2001 et 2004, ou de Francis Wurtz, membre du PCF, membre du PE entre 1979 et 2004, président de la GUE-NGL pendant 10 ans et vice-président de la Commission développement au Parlement pendant 13 ans²⁰.

L'investissement d'une posture eurocritique ne s'accompagne donc pas forcément d'une posture de retrait du jeu institutionnel. C'est d'autant plus vrai que l'affirmation et la mise en scène des contestations du jeu institutionnel et des politiques européennes reposent

²⁰ Le cas de Francis Wurtz montre aussi comment l'acquisition d'un crédit propre au sein du Parlement et l'occupation de positions de direction témoignent d'une forme de ressource politique spécifique à l'espace parlementaire européen, susceptible de favoriser la stabilisation des positions sur les listes électorales de son parti.

précisément sur les outils et les usages en vigueur dans l'espace parlementaire. Toute action au niveau européen suppose de maîtriser les codes et les savoir-faire caractéristiques de cet espace, à commencer par le processus de délibération²¹. En effet, la capacité à négocier est une dimension essentielle de la fonction d'eurodéputé. Pour être influents, les parlementaires doivent entretenir des contacts et des relations suivies avec ceux qui comptent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution : rapporteurs, *shadow* rapporteurs, coordinateurs, fonctionnaires, commissaires, membre du Conseil, etc. Pour espérer convaincre son groupe, les membres de groupes concurrents et, dans tous les cas, des collègues issus de plusieurs pays, il faut savoir mobiliser des arguments qui ne soient pas seulement idéologiques. Des codes de conduites structurent en ce sens les échanges entre les acteurs : fair-play, ouverture d'esprit, et méfiance à l'égard de toute posture ethnocentrique. Les acteurs sont tenus de se conformer à une forme d'éthique, sous peine de s'exclure eux-mêmes du jeu et de rendre impossible la construction des compromis. Tenir sa place suppose, au-delà de la connaissance des aspects techniques ou politiques d'un dossier, une maîtrise des attendus implicites et explicites d'un jeu très particulier. La présence effective au PE est en ce sens un élément déterminant de l'influence personnelle ou collective. Le rapport aux langues étrangères est une dernière caractéristique de cette culture parlementaire européenne. La capacité à communiquer et à évoluer dans un environnement multilingue – notamment par l'anglais – est un élément décisif pour entrer en contact avec l'ensemble des acteurs. Les services d'interprétariat ne peuvent couvrir les relations interpersonnelles et la totalité des réunions ni se substituer aux « bonnes manières » de l'institution. Par conséquent, membres du PE, les eurodéputés français de la GUE doivent maîtriser les logiques de négociations qui permettent la construction d'alliances politiques dans cet espace, avec le PSE ou les Verts notamment, mais aussi, parfois, avec les libéraux, sur les questions de libertés publiques par exemple. Car, toute victoire au PE – même minime – suppose des négociations qui, elles-mêmes passent par des compromis, c'est-à-dire aussi des formes de renoncements. Membres d'un groupe politique, il leur faut s'engager dans des espaces multiculturels et internationaux au sein desquels les problématiques se posent différemment, ne serait-ce, par exemple, que parce qu'un problème national doit être monté en généralité pour faire sens pour tous les membres du groupe politique, quelle que soit leur nationalité.

Si les élus étudiés partagent un ensemble de savoir-faire avec les autres élus, leurs pratiques restent marquées par la position d'intermédiaire entre les acteurs du mouvement social sur la scène nationale et l'espace politique européen.

3. La position d'intermédiaire avec des acteurs du mouvement social

Les eurodéputés étudiés investissent tout particulièrement les postures généralement associées au rôle « d'intermédiaire »²², c'est-à-dire des acteurs dotés d'aptitudes à intervenir dans plusieurs arènes dont les savoirs, les règles, les procédures, et les représentations sont parfois éloignés les uns des autres. Attestant d'une capacité à se poser en relais entre ces espaces, l'exercice du métier politique suppose la maîtrise d'une pluralité de rôles. Comme dans d'autres assemblées politiques, les intermédiaires recourent à deux registres complémentaires : d'une part « un travail de courtage visant à faciliter un échange intéressé »²³ entre des acteurs n'ayant pas un accès direct aux institutions européennes et l'espace politique européen, d'autre part « un travail de traduction des normes et des enjeux

²¹ BEAUVALLET, W., MICHON, S., « Des eurodéputés "experts" ? Sociologie d'une illusion bien fondée », *Cultures et conflits*, n°85-86, 2012, p.123-138.

²² NAY, O., SMITH, A., « Les intermédiaires en politique », in NAY, O., SMITH, A. (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généraliste dans l'action publique*, Paris, 2002, p. 1-21.

²³ NAY O., « Le jeu du compromis. Les élus régionaux entre territoire et pratiques d'assemblée », in NAY O., SMITH A. (dir.), *op. cit.*, p. 50).

de l'action publique »²⁴ du niveau européen vers les arènes extérieures. Ce rôle se retrouve auprès de la plupart des eurodéputés – sous diverses formes. Il s'avère particulièrement central pour les élus de la gauche critique.

Selon une logique descendante, ils participent à la traduction des normes et des enjeux de l'action publique européenne, en diffusant l'information européenne aux acteurs partisans et syndicaux qui leur sont proches. Ils les avertissent par exemple de l'arrivée de certains textes au Parlement et participent de ce fait à un processus de « politisation »²⁵ de l'activité politique européenne au niveau national. Selon une logique ascendante, ils endossent un rôle de porte-parole, de relais institutionnel de la contestation sociale et politique, de « courtier d'intérêts » consistant à porter des intérêts sociaux divers au sein de l'espace politique européen. C'est en utilisant les moyens à leur disposition au sein de l'Assemblée qu'ils tentent de porter les intérêts de divers groupes, généralement associés au mouvement social²⁶. Citons l'exemple de Roselyne Vachetta (LCR), élue sur la liste LO-LCR en 1999 qui siégeait à la Commission transports. Investie dans la thématique des transports, elle a noué des contacts avec plusieurs syndicats, notamment au moment du débat sur le contrôle aérien. Elle a fait venir à Bruxelles et à Strasbourg de nombreux représentants des syndicats des contrôleurs aériens. L'objectif des élus n'était pas tant de faire tomber les directives que de préparer des amendements avec les responsables syndicaux ou plus simplement encore de faire entendre les oppositions suscitées par les textes en question et par ce biais d'exister en tant que tel au sein de l'Assemblée.

Par l'entremise des élus de la gauche eurocritique, des groupes d'intérêt souvent marginalisés dans le processus de construction des politiques publiques – notamment au cours de la phase de consultation par la Commission – peuvent du coup pénétrer l'arène parlementaire et, par ce biais, l'espace politique européen dans son ensemble, gagner le soutien de députés appartenant à des groupes plus stratégiques (PSE, Verts) et tenter de constituer des coalitions susceptibles de peser sur les *outputs* législatifs²⁷. Ainsi, les mobilisations contre la directive service, les directives relatives à la libéralisation des services portuaires ou encore le projet de Traité constitutionnel, ont été menées en relation constante entre les députés de la gauche critique et un ensemble d'acteurs qui se mobilisaient à plusieurs niveaux. Elles ont donné lieu à des succès pour le groupe de la Gauche unitaire européenne : le rejet par le PE des directives portuaires en est un exemple. La GUE-NGL s'est alors coalisée avec d'autres groupes politiques (Verts, PSE). Ce rejet des directives portuaires reposait précisément sur l'appropriation de diverses ressources spécifiques, aussi bien par les élus européens que par les organisations syndicales européennes²⁸. On perçoit ici les effets d'une socialisation à l'espace parlementaire et à l'espace politique européen. De nombreux élus de la gauche critique ont intériorisé les attendus et les conditions de toute action politique au niveau européen, la maîtrise de savoir-faire et de savoir-être spécifiques, qui sont nécessaires pour mener toute action au niveau européen – d'autant plus peut-être lorsqu'elle est particulièrement critique.

Si la posture de « courtier d'intérêt » n'est pas propre aux élus du groupe GUE/NGL, elle ne caractérise pas moins l'identité et le positionnement de ces élus au sein de l'Assemblée ainsi que leurs pratiques quotidiennes. L'intensité de ces pratiques au cours des législatures 1999-2004 puis 2004-2009 et les victoires remportées ou mises en scène ont même

²⁴ *Ibid.*, p. 50.

²⁵ Sur les différentes formes de politisation : LAGROYE, J. (dir.), *La politisation*, Paris, 2003.

²⁶ Olivier Rozenberg souligne dans le même sens qu'« une spécificité de la dynamique antilibérale tient en la capacité de ce mouvement à agréger des structures non partisans comme des fondations, des associations, des syndicats, des ONG, des journaux... ». Cette situation donne alors à voir « la diversité des structures de ce courant mais également des modes d'action utilisés, le cadre européen fournissant paradoxalement un espace à l'action collective », ROZENBERG, O., « La faute à Rousseau », art. cit., p. 145.

²⁷ Sur ces questions, BALME, R., CHABANET, D., WRIGHT, V. (dir.), *L'action collective en Europe*, Paris, 2002.

²⁸ Sur ce point, on se permet de renvoyer à BEAUVALLET, W., « The European Parliament and the politicisation of the European space – the case of the two port packages », in MANGENOT, M., ROWELL, J. (ed.), *Reassessing Constructivism. A Political Sociology of the European Union*, Manchester, 2010, p. 164-181.

contribué à favoriser leur reprise par les élus d'autres groupes, en particulier du PSE. De ce fait, elles ont produit des effets d'entraînement, d'imitation, de sédimentation et, en définitive, un processus de redéfinition, partielle certes mais réelle, des pratiques légitimes au sein de l'espace parlementaire. Un fonctionnaire du PSE expliquait par exemple : « ce qui est intéressant, c'est que, de plus en plus, le parlementaire européen devient un ambassadeur de l'Europe et un médiateur du processus lui-même. C'est-à-dire que, moi je me souviens, sur plein de sujets, on l'a fait avec les pilotes et les lamaneurs, c'est nous qui leur avons expliqué la procédure, qui leur avons dit : « allez voir telle personne, faites telle chose, organisez tel évènement », etc. D'une certaine façon, un parlementaire impliqué il est un peu le metteur en scène de l'opposition et ça, de ce point de vue-là, la GUE et les Verts, en tous cas dans la législature précédente étaient très, très forts. Le PSE est en train d'évoluer un peu dans ce sens, parce que le parti est plus actif, il y a une réflexion là-dessus, sur les relations avec les organisations extérieures, de dialogue avec le monde extérieur »²⁹.

La participation au jeu n'est donc pas sans effet sur les représentations sur celui-ci. Au-delà de lignes politiques et idéologiques toujours très critiques sur la construction européenne, c'est souvent un regard très positif qui est porté sur l'expérience européenne. Ce regard traduit une certaine intériorisation des principes fondateurs du jeu politique européen, d'autant plus fortement que la gauche eurocritique trouve au PE l'occasion d'activer les dispositions à l'internationalisation des gauches radicales, marquées pour certaines d'entre elles par un fort attachement au cosmopolitisme³⁰. Une ancienne élue du groupe de la GUE nous confiait ainsi quelques années après son départ du Parlement :

« Moi, ça m'a beaucoup déprimée de ne plus entendre toutes ces langues, de ne plus voir ces manières nationales de réagir, moi j'adore cela, de voir les Grecs entre eux, de voir les Italiens entre eux, de voir les Suédois entre eux, de voir les immenses différences qu'il y a entre les Grecs et les Suédois, ou les Français et les Suédois d'ailleurs. Et ça c'est merveilleux. Je trouve formidable d'avoir un Parlement comme ça. Et ça, ça fait partie des acquis. Car malgré tout on a quand même acquis une capacité à travailler ensemble. Certes sur un consensus... Mais quand même, on travaille quand même ensemble. [...] C'était passionnant, passionnant ! Et ça, malgré tout, malgré toutes mes critiques sur la construction européenne, il y a une base commune qui s'est faite de travail. Donc ça veut dire, ça prouve bien, que si par là, on a réussi à faire ça, pour les peuples on peut y arriver »³¹.

Conclusion

L'étude des caractéristiques sociopolitiques des élus français du groupe de la GUE-NGL entre 1979 et 2004 met en exergue que l'investissement au sein du PE ne dépend pas nécessairement du niveau d'adhésion au projet européen ou de l'appréciation générale du contenu des politiques de l'Union européenne. Il est trop rapide de considérer que les députés dits eurosceptiques « ne cherchent pas à accéder à des positions de responsabilité dans les commissions », ni « à acquérir de compétences spécifiques à l'espace européen, ni la proximité avec les citoyens, ni à modifier les projets de directive ou à influencer le processus décisionnel »³². Le comportement des élus européens supposés appartenir à des partis « anti-européens », « eurosceptiques » ou encore « eurocritiques » ne peut s'appréhender de manière globalisante, ni faire l'économie de la prise en compte des interactions qui s'établissent avec les autres élus et de la restitution de l'espace des jeux parlementaires. Les rapports au mandat ne peuvent pas se comprendre sans la restitution des trajectoires et positions, personnelles ou collectives, qui sont celles des élus dans le champ politique. Le

²⁹ Entretien Strasbourg, 2007.

³⁰ Sur ce point, HEINE, S., *Une gauche contre l'Europe ?*, op. cit. p. 9-25.

³¹ Entretien Strasbourg, 2001.

³² NAVARRO, J., « Les rôles au Parlement européen », art. cit., p. 498-499.

recueil des appréciations subjectives sur l'Europe et la construction communautaire ne suffit pas à appréhender la réalité des rapports que ces élus entretiennent à l'institution, au travail parlementaire ou à leurs pairs. Contre une perspective axée sur une lecture opposant les « pro » et les « anti », il est possible d'envisager la contestation de l'Europe comme l'une des modalités possibles de l'investissement à l'Europe. Si les eurodéputés de la gauche critique occupent une position dominée dans l'espace parlementaire et dans l'espace politique européen, ils contribuent paradoxalement – et sans qu'ils en aient toujours la volonté explicite – à l'affirmation de l'Europe comme ensemble d'enjeux et d'espaces politiques de première importance. Ils participent à la politisation des enjeux européens, notamment au sein des espaces politiques nationaux et du mouvement social dans toute sa diversité, et par conséquent, d'une certaine façon, à la légitimation citoyenne de l'Union européenne.